

## Mon amie rembourse le loyer a sa mere / Aide juridictionnelle

Par ankap, le 06/07/2012 à 21:54

Bonjour,

une amie vit dans un appartement loué par sa mere qui elle vit avec son compagnon et est pascée.

Mon amie n'ayant pas de travaille ne pouvait pas avoir un bail elle seule, mais elle rembourse les loyers a sa mere par virement grace a ses economies.

Elle a un litige et voudrait faire la demande de l'aide juridictionnelle. pensez vous qu'elle pourrait l'obtenir sans que les recourses de sa mere soit prise en compte vu que l'appartement est au nom de sa mere?

merci

Par **youris**, le **07/07/2012** à **00:07** 

bjr,

est-ce que le litige concerne la location du logement ?

CDT